



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 73 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE nous devons notre liberté à ces hommes et femmes qui, sur le champ de bataille, ont tout donné pour que nous ne soyons pas sous l'emprise de puissants dictateurs mal intentionnés et ainsi rester un peuple fort, fier et libre;

CONSIDÉRANT QUE nos combattants ayant protégé notre société, telle que nous la connaissons aujourd'hui, méritent une attention particulière;

CONSIDÉRANT QU'une journée nationale de congé s'impose afin que plus de gens puissent côtoyer ces héros et en apprendre davantage sur les sacrifices qu'ils ont faits;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'instaurer une journée fériée obligatoire, le 11 novembre, afin de souligner le jour du Souvenir pour:

- Que jamais ne soient oubliés les sacrifices de ces milliers de braves hommes et femmes;
- Que les anciens combattants et militaires en fonction, le jour du Souvenir, puissent apprécier la présence des enfants, des hommes et des femmes constituant la population qu'ils représentent et protègent courageusement;
- Que tous les citoyens québécois aient l'opportunité de se rapprocher des anciens combattants afin qu'ils puissent souligner le courage de ces hommes et femmes qui ont permis aux générations passée, présente et future de s'épanouir en toute liberté.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Éric Caire, député de La Peltrie

2015/02/04

Date de signature de l'extrait